

**La voie du Littoral étape 7A - Lit et Mixe > Moliets et Ma&acirc;**

**Distance : 33,750 km**

**0,000 km** - On part de l'Église. Prendre l'avenue du l'Église. Aller tout droit.

**0,200 km** - Tourner à droite avenue du Marensin. Passer le rond point. Aller tout droit direction Cap de l'Homy.

**1,400 km** - Tourner à droite direction Cap de l'Homy. Passer le camping des Vignes

**5,900 km** - Prendre la piste empierrée de Yons à gauche. Aller jusqu'à la maison forestière.

**9,400 km** - On arrive à la maison forestière (à droite) et à la fontaine de Yons (à gauche) distante de quelques 30 m. La piste se partage en deux. Prendre à droite la route forestière de la Pyramide. ATTENTION, ne pas prendre l'accès pompier.

**16,000 km** - On a rejoint une grande route goudronnée que l'on traverse pour prendre juste en face la petite route goudronnée de la maison forestière de la Jaougue.

**17,200 km** - On a passé la maison forestière de la Jaougue. Continuer sur la route goudronnée jusqu'au bas de la dune où un chemin sableux prend à gauche.

**20,500 km** - Emprunter le chemin sableux qui monte la dune. On rejoint une route goudronnée qu'une piste suit en parallèle. Suivre la piste cyclable (route goudronnée à droite).

**21,600 km** - La piste coupe la grande route pour lui être parallèle

(route à gauche). Continuer toujours sur cette même piste qui petit à petit s'éloigne de la grande route.

**22,100 km** - On rejoint une petite route goudronnée que l'on prend à droite.

**22,300 km** - On arrive à la naissance d'une piste cyclable sur la gauche. Ne pas la prendre mais continuer tout droit sur le chemin empierré. NOTE À gauche, un fléchage privé conduit au camping du Col Vert.

**25,200 km** - On a rejoint la passerelle (pont de la Nasse) du courant d'Huchet par une piste forestière très sinueuse. Emprunter la passerelle.